



## Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





Dénomination: C.T.M.

Forme juridique: SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège: AVENUE DE LA STATION 34 - 4130 ESNEUX

N° d'entreprise: 0722.760.460

Objet de l'acte : NOMINATION COGERANT NON REMUNERE

ESNEUX, le 15.04.2019

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCS C.T.M. – AVENUE DE LA STATION 34 DE ET A 4130 ESNEUX - BCE 0722.760.460

En date du 15.04..2019 au siège social de la SCS C.T.M. – AVENUE DE LA STATION 34 DE ET A 4130 ESNEUX – BCE 0722.760.460 s'est réunie une assemblée générale extraordinaire.

Sont présents les personnes suivantes :

- Madame WISLET, Cloé, Johanna, Régine, née à Verviers, 28 septembre 1986 (NN : 86.09.28-11838), de nationalité belge, mariée, domiciliée à 4180 HAMOIR, Chemin du facteur 10, associée commanditaire, gérante rémunérée
- Monsieur COUQUELET, Thibaut, Raymond, Émile, né à Liège, le 29 juin 1968 (NN : 68.06.29-045.70), de nationalité belge, marié, domicilié à 4180 HAMOIR, Chemin du Facteur 10, associé commanditaire

## Préambule

La séance est ouverte à 12HOO sous la présidence de Madame WISLET, Cloé. La SPRL FBC, via son gérant, Monsieur Frédéric Bovy exerce les fonctions de secrétaire. La Présidente constate que la totalité des parts sociales est présente. La Présidente ne produit pas les convocations à la présente AGE qui peut statuer dès lors valablement sur les points fixés à l'ordre du jour à l'unanimité. Ledit point fixé à l'ordre du jour ne nécessite pas selon les dispositions légales, statutaires, constitutifs ou modificatifs de la SCS l'intervention d'un notaire, si ce n'est la présence de l'ensemble des associés et un vote à la majorité absolue.

Le points fixé à l'ordre du jour est le suivant :

-Nomination à dater de ce jour, soit le 15.04.2019 en qualité de cogérant non rémunéré de Monsieur COUQUELET, Thibaut

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit :

-Nomination à dater de ce jour, soit le 15.04.2019 en qualité de cogérant non rémunéré de Monsieur COUQUELET, Thibaut

Le point fixés à l'ordre du jour ayant été débattu, la séance est levée à 12H15. La présente assemblée générale sera déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise de Liége – Section LIEGE en vue de sa publication au Moniteur Belge par les soins de la gérante, Madame WISLET, Cloé.

Fait à ESNEUX, le 15.04.2019

- -Madame WISLET, Cloé associée commanditaire, gérante rémunérée
- -Monsieur COUQUELET, Thibaut, associé commanditaire, gérant non rémunéré.
- -Mr F. BOVY, gérant de la SPRL FBC, secrétaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature